



STAGES DE FORMATION DE FORMATEURS 2020

NORMANDY

FRANCE

ROUEN

Tous ces programmes sont éligibles dans le cadre de Erasmus+ (le code se trouve dans la colonne1)

COURS	CONTENU	DATES			
EPFR01	Cours Intensifs	Tous les lundis (sauf lundi 13 avril)			
EPFR02	Méthodologie Générale	27/01 03/08	02/03 16/11	15/06	13/07
EPFR03.1	Français et Méthodologie	27/01 15/06 16/11	02/03 13/07	06/04 03/08	18/05 19/10
EPFR03.2	Français Intensif + Français et Méthodologie	20/01 + 27/01 08/06 + 15/06 09/11 + 16/11	24/02 + 02/03 06/07 + 13/07	30/03 + 06/04 27/07 + 03/08	11/05 + 18/05 12/10 + 19/10
EPFR04.1	TICE	03/02	22/06	26/10	
EPFR04.2	FR intensif + TICE	27/01 + 03/02	15/06 + 22/06	19/10 + 26/10	
EPFR04.3	Méthodologie + TICE	27/01 + 03/02	15/06 + 22/06		
EPFR05.1	Français pour Seniors	25/05	28/09		
EPFR05.2	Français pour Seniors Français et Cuisine	25/05 + 01/06	28/09 + 05/10		
EPFR06	Communication orale, Théâtre, Expression Orale	09/03	27/07		
EPFR07.1	Français et DNL	09/03	25/05	31/08	
EPFR07.2	Français Intensif + Français Intensif et DNL	02/03 + 09/03	18/05 + 25/05	24/08 + 31/08	
EPFR08.1	Français et Cuisine	Le 1er lundi de chaque mois			
EPFR08.2	Français Intensif + Français et Cuisine	27/01 + 03/02 25/05 + 01/06 28/09 + 05/10	24/02 + 02/03 29/06 + 06/07 26/10 + 02/11	30/03 + 06/04 27/07 + 03/08 30/11 + 07/12	27/04 + 04/05 31/08 + 07/09
EPFR09.1	ANL	03/02	20/07	23/11	
EPFR09.2	Français Intensif et ANL (Approche neuro-linguistique)	27/01 + 03/02	13/07 + 20/07	16/11 + 23/11	
EPFR09.3	Méthodologie Générale + ANL (Approche neuro-linguistique)	27/01 + 03/02	13/07 + 20/07	16/11 + 23/11	
EPFR010	Français Intensif et Méthodologie pratique en classe	Pour enseignants cycle maternel et école primaire		Merci de nous contacter pour les dates de stages	
EPFR011		Pour enseignants collège et lycée			
EPFR012		Pour enseignants éducation adulte et formation continue			

1 rue Valmont de Bomare - 76000 ROUEN
 TEL : 02 35 72 03 63 - FAX : 02 35 72 03 64
 Email : info@french-normandy.com
 www.french-normandy.com



International House
Rouen

NOS TERMES ET CONDITIONS DE VENTES 2017

Si vous effectuez votre réservation par une agence ou un site web autre que www.frenchinnormandy.com, vous déclarez avoir pris connaissance de nos clauses et conditions de vente et les acceptez ainsi que nos règlements pour les étudiants.

RESERVATIONS ET REGLEMENTS : Afin de faire une réservation, des arrhes non remboursables devront être réglées. Cette somme correspond à nos frais d'enregistrement. Si vous réservez également un hébergement en plus de votre stage il faudra également verser des arrhes non remboursables d'un montant équivalant à nos frais de placement (voir notre tarif en vigueur)

Les étudiants nécessitant des documents pour solliciter un visa doivent payer au moment de l'inscription 25% de leur frais de cours. Cette somme sera remboursée - moins l'acompte non remboursable équivalent à nos frais d'inscription (voir notre liste de prix) - seulement après nous avoir fourni la preuve de refus de visa par les autorités françaises.

Votre facture sera libellée en euros et les paiements doivent être effectués avant votre arrivée par carte de crédit (Visa ou Mastercard exclusivement) ou par virement bancaire au compte figurant sur votre facture. Pour les paiements par virement, des frais supplémentaires seront facturés pour couvrir les frais bancaires (voir notre tarif en vigueur), par ailleurs n'oubliez pas de faxer ou d'envoyer par mail une copie de votre ordre de virement accompagnée de votre formulaire d'inscription ou de votre facture.

Le paiement total doit être reçu 3 semaines (15 jours ouvrés) avant le début du stage. L'inscription ne pourra être définitivement confirmée qu'après le paiement intégral. Nous pourrions alors vous envoyer les renseignements concernant votre hébergement.

ANNULATIONS : Si vous annulez une réservation pour quelque raison que ce soit plus de trois semaines (15 jours ouvrés) avant le début du stage, des frais d'annulation de 100€ seront retenus sur votre paiement.

Si vous annulez une réservation pour quelque raison que ce soit moins de trois semaines (15 jours ouvrés) avant la date de démarrage, vos frais d'inscription au stage ainsi que vos frais de placement (si tel est le cas) ne seront pas remboursés. Voir ci-dessus les conditions spéciales en cas de refus de visa. French in Normandy rappelle aux étudiants qu'ils doivent bénéficier d'une assurance couvrant une telle éventualité.

NB: Si après avoir commencé le stage, vous décidez d'écourter votre stage et/ou votre séjour en France, il ne serait effectué aucun remboursement ou compensation de quel ordre que ce soit. De plus, si un visa vous a été délivré sur la base d'une lettre d'invitation de French in Normandy, vous devrez informer les autorités compétentes de l'arrêt de votre stage.

ABSENCES : Les étudiants absents des cours ne seront ni remboursés ni ne recevront de compensation de quel ordre que ce soit. De plus, si un visa français vous a été délivré sur la base d'une lettre d'invitation émanant de French in Normandy, nous serons tenus d'en informer les autorités compétentes de ces absences répétées.

VACANCES: Les étudiants long séjour qui souhaitent prendre des vacances pendant leur cours devront en informer French in Normandy par écrit en utilisant le formulaire approprié (EA4201072008 ABSENCES), disponible au bureau de réception, au plus tard 4 semaines avant leur absence prévue, afin d'éviter

perdre leurs leçons. Chaque semaine complète de vacances notifiée de cette manière peut être récupérée plus tard. Toutes périodes de moins d'une semaine ne seront pas remplacées. Cette procédure doit être rigoureusement respectée sinon les cours manqués seront perdus. L'hébergement doit être payé dans sa totalité, même pendant les absences/vacances autorisées.

RETARDS : Afin de ne pas déranger les autres étudiants, les retardataires de plus de 15 minutes devront attendre jusqu'à la pause pour rejoindre la classe. Toutefois, lors de circonstances exceptionnelles, le personnel enseignant pourra autoriser des retardataires à se joindre au cours. Les cours perdus suite à des retards ne pourront être remplacés.

ASSURANCE : French in Normandy n'est en aucun cas responsable des accidents, pertes ou vols d'argent ou de biens personnels ni des dommages ou blessures occasionnés par les étudiants à des tiers. Avant votre arrivée, nous vous demandons instamment de bien vouloir contracter une assurance couvrant la santé, les frais d'annulation et un éventuel rapatriement, ainsi qu'une assurance responsabilité civile et locative. Nous avons un partenariat avec GUARD ME et vous pouvez contracter cette assurance sur notre site web.

COMPORTEMENT : French in Normandy pourra renvoyer un étudiant à tout moment sans remboursement ou compensation dans le cas d'un comportement associable, inacceptable ou anormal.

DROIT À L'IMAGE : Les photos d'étudiants prises pendant les cours ou les excursions pourront être utilisées par French in Normandy pour sa promotion (brochures, sites web, catalogues, etc.) à moins que l'étudiant ou ses parents en aient décidé autrement. Ce refus devra être fait par écrit lors de la réservation en cochant xxx sur la fiche d'information personnelle de l'étudiant.

PROCEDURE POUR LES RECLAMATIONS: French in Normandy a mis en place une procédure pour les réclamations. Il est demandé aux étudiants de faire des réclamations ou des commentaires auprès de la personne en charge à French in Normandy, qui remplira le document adéquat (EA 43220909). Il sera demandé à l'étudiant de contresigner ce document. French in Normandy prendra la décision appropriée qui sera également mentionnée sur le document. L'étudiant devra alors contresigner à nouveau et ajouter tout commentaire qu'il jugera utile.

Seules les réclamations effectuées de cette façon pendant le séjour de l'étudiant pourront être prises en considération. French in Normandy se donne le droit de décider quelle compensation sera appropriée si les circonstances l'exigent.

NOTRE POLITIQUE RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX DONNÉES ET AUX LIBERTES : French in Normandy dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement l'inscription et le suivi de ses étudiants. Les informations enregistrées sont réservées à un usage interne. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à notre service administratif : info@frenchinnormandy.com



FRENCH IN NORMANDY
26 bis rue Valmont de Bomare - 76100 Rouen - France

EURL LANGUAGE SERVICES NORMANDIE PICARDIE
Siège : 26 bis rue Valmont de Bomare - 76100 Rouen - France
Capital de 7 622,45€ RCS ROUEN : B 411 845 829 - N° d'existence : 23760421476